

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 41 délégués (37 titulaires – 4 suppléants)	Voix Pour : 41
Dont membres votants à voix délibérative : 41 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 12 février 2025	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Gruzon Laurent, Mme Hernandez Maryse, Mr Lévêque Yves, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Martin Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Rezzouki Mohamed, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mme Trehel Michelle, Mr Boyot Jacques, Mr Guilleman Michel, Mr Thomas Rémy.

Membres absents excusés :

Titulaires

Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hourdry Mathieu, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Mangin Eric, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Branquard André, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mr Lloancy David, Mme Malet Madeleine, Mr Minette Michel, Mme Vaudé Gaëlle.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique

Objet : Rapport égalité femmes-hommes 2024

N°20250207

- Vu le Code Général de la Fonction Publique,

- Vu les dispositions prescrites par la Loi du 04 Août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi)

-Vu les articles L2311-1-2 et D2311-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250218-20250207-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

Certifié par le Président

- Vu le décret N°2015-761 du 24 juin 2015 précisant les modalités et le contenu de ce rapport,

Le Président informe l'assemblée que les communes et les EPCI de plus de 20 000 habitants, les Départements et les Régions, doivent présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire, les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport 2024 appréhende tout d'abord la collectivité comme employeur en présentant la politique des ressources humaines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle.

Au-delà de l'état des lieux, ce rapport doit également comporter « un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et il décrit les orientations pluriannuelles. »

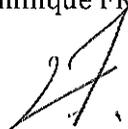
Le Comité Syndical,

- Entendu l'exposé du rapport, annexé à la présente délibération
- Vu l'avis favorable donné par la commission administration générale le 4 février 2025
- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau le 11 février 2025
- PREND ACTE de la présentation du rapport 2024 sur la situation en matière d'égalité femmes / hommes
- APPROUVE le dit rapport.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

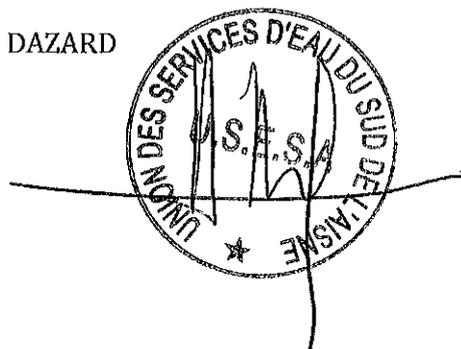
Dominique FREX



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250218-20250207-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025
Publication : 24/02/2025

Certifié par le Président